

POLITIQUE/ ASSEMBLÉE NATIONALE :

La descente aux enfers du député Targone Sambrini N'wakin



Le député Targone Sambrini N'wakin

Dama Dramani, Président de l'Assemblée Nationale



Me Zeus Ajoyon, Coord. CST / Me Apévon Dadzi, CAR/AEC / Jean-Pierre Fabre, ANC/CST

Politique : LES DÉMOCRATES DIKTAT-EURS

P.3
Voici une semaine déjà que le dialogue TOGO TELECOM II a échoué du fait des hommes qui ne pensent qu'à eux et rien d'autres. Des hommes politiques qui ne rêvent que d'assouvir leur ambition personnelle. Le peuple au nom duquel ils aiment souvent parler, le peuple auquel ils font référence à chaque fois qu'ils ouvrent la bouche peut toujours attendre. Ils n'ont que faire des désirs profonds des togolaises et togolais. L'échec de ce dialogue est une parfaite illustration des comportements égoïstes des opposants et démontrent une fois encore le peu d'intérêts qu'ils accordent aux vraies aspirations des togolais...

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON : L'ATC appelle la population à cesser de consommer les médicaments contrefaits



Agoula Aladjou, SG ATC

POLITIQUE-REFORMES INSTITUTIONNELLES
ET CONSTITUTIONNELLES :

Fulbert ATISSO prend le contre-pied des aspirations de l'opposition

P.4



Fulbert ATISSO, journaliste-écrivain

ECONOMIE/ RÉCHAUFFEMENT
DE L'AXE BERLIN-LOME :

L'Allemagne fait don d'environ 25 milliards de Fcfa au Togo

P.3



Echange de documents entre Renate von Boddien (g) et le ministre Ayassor (d)

Invité de la Semaine/Bernadette Légzim-Balouki
ministre du commerce et de la Promotion du Secteur privé

"Investir au Togo est aujourd'hui facile, rapide et pas cher"

P.4



E. LEGZIM-BALOUKI

Sports/Coupe du
monde Brésil 2014 :

Le calendrier complet des rencontres !

P.7

Publiez gratuitement
vos annonces sur
www.togotourisme.com

Meteo

Mardi 10 Juin 2014
Matin:
Ciel peu nuageux
25°C
Après-midi:
Orage
30°C

EDITO

En voilà des députés!

Le fait est assez rare pour qu'il soit souligné. 3 ou 4 députés UNIR ont voté contre une proposition soutenue par leurs collègues. De mémoire de Togolais, il faut remonter très loin, aux années 90 pour noter un tel événement.

Oui, l'acte posé par ces députés est un évènement. On se connaît dans ce pays et on sait comment ça se passe surtout à l'assemblée nationale ou des personnes sains d'esprits se comportent comme des moutons.

D'ailleurs, la presse et la population les appellent des députés moutons. Car, même si les propositions de leur parti frisent le ridicule et dépassent l'entendement humain, eux, sont toujours prêts à lever la main et voter oui. Au temps où il n'y avait que la seule sensibilité du pouvoir, on parlait d'Assemblée mouton.

L'expression est restée, vu que nos chers députés de la majorité présidentielle ne daignent pas mettre à contribution leur jugeote pour mener des discussions dignes des intellectuels ou des gens doués de bon sens.

Ali SAMBA

Libre opinion :

La problématique de l'alternance politique, en Afrique noire francophone

NOUS COMMENÇONS cette analyse par la tragi-comédie que les béninois et les nigériens nous jouent : la tentative d'empoisonnement du Président YAYI BONI et du Président de l'Assemblée nationale nigérienne, Hama Hamadou...

Mais parlons un peu de Mr Hama Hamadou, l'homme politique nigérien le plus agité (dans le mauvais sens du mot) du paysage politique de son pays. Rappelons-nous qu'à l'avènement de la démocratie au Niger, Mahamane Ousmane fut élu et a obtenu une majorité absolue aux élections législatives, à l'Assemblée nationale, avec Hama Hamadou et son parti...

A peine quelques mois après, Hama Hamadou quitta son partenaire pour rejoindre l'opposition ! Il se contorsionna tant et si mal, que le pays sombra dans une anarchie, et le général Ibrahim MAINASSARA renversa Mahamane Ousmane par un coup d'Etat. Le Président et Hama Hamadou furent détenus dans un camp militaire, où ce dernier fit des pompes devant ses geôliers militaires, goguenards et hilares, chaque matin... MAINASSARA se moqua même de son prisonnier agité, qui fait des pompes, chaque matin, dans Jeune Afrique... Puis, Ibrahim Mainassara fut assassiné par le colonel Wanke. On libéra les politiciens incarcérés dans les camps militaires. A l'élection présidentielle qui suivit, le peuple nigérien, fatigué des facéties des civils, élit le général Mamadou Tandja Président. Il fut réélu pour son second et dernier mandat de 5 ans. Soufflé par le pouvoir, Mamadou Tandja prit un décret, pour " prolonger de trois ans " son mandat. Cette bêtise a failli lui coûter la vie, quand le colonel Djibo le renversa.

Auparavant, Hama Hamadou avait fui le pays pour échapper à une arrestation par Mamadou Tanja... Il revint au bercail, à la faveur de ce coup d'Etat, pour participer à l'élection présidentielle qui s'en suivit, remportée par Mahamadou ISSIFOU, qui obtint la majorité absolue aux législatives... avec le parti de Hama Hamadou. Celui-ci est élu Président de l'Assemblée nationale.

A peine deux ans de partenariat avec Mahamadou ISSIFOU, et l'inénarrable Hama Hamadou est parti rejoindre l'opposition, avec armes et bagages ! C'est dans ce

contexte de rupture de coalition, que sa position de Président de l'Assemblée nationale devint un jeu d'équilibriste, et que survint son accusation de tentative d'empoisonnement sur sa personne, par les services de sa résidence !

Pour rester au Niger, au moment où BOKO HARAM menace toute la sous-région et que le géant nucléaire AREVA et le gouvernement sont arrivés à conclure, dans la douleur, un accord de partage de la manne minière, le jeu dangereux et stupide de Hama Hamadou s'apparente à de l'inconscience, car le climat politique est si tendu, qu'on craint un énième coup d'Etat dans ce pays frère, et francophone. Espérons tout simplement qu'Hama Hamadou ne va pas se retrouver, sous peu, incarcéré dans un camp militaire, à ... " casser des pompes " chaque matin !

Mais qu'arrive-t-il donc à nos amis burkinabé ?

Dans ce pays, l'illogisme nègre se la dispute dur avec la logique universelle ! Une question à mille dollars :

" Est-ce que, OUI ou NON, Blaise Compaoré a le droit d'organiser un référendum national sur un ou tous les articles de la Constitution burkinabé ? "

Si le commun des burkinabé ne peut pas répondre à cette question, la Cour Constitutionnelle burkinabé (ou son équivalent), elle, a le droit et le devoir de le faire !

Si c'est OUI, alors, la gesticulation des leaders politiques burkinabé est stupide ! Ils auraient mieux fait alors de mobiliser tous leurs militants et le peuple burkinabé, pour voter NON au référendum.

Si c'est NON, alors, Blaise Compaoré ne peut pas organiser ce référendum ; et s'il le fait, il viole alors la Constitution, et doit être destitué et arrêté !

Il n'y a pas mille solutions et les burkinabé nous pompent l'air avec leur histoire de modifier ou non l'article 37 de leur Constitution ! C'est là où je serais tenté de donner raison à Nicolas Sarkozy, qui disait, dans son discours de Dakar, que l'Africain n'est pas vraiment rentré dans l'histoire !

Au Libéria, la Présidente Helen S. JOHNSON a soumis au référendum un sujet concernant certains articles de la Constitution, et le peuple lui a franchement dit Niet, en votant massivement NON !



Dr David IHOU

Pourquoi le peuple francophone burkinabé ne peut pas en faire autant ?

Pourquoi la fiabilité des consultations électorales en Afrique francophone pose problème, alors qu'elle n'en pose pas au Libéria, au Ghana, ou en Sierra Leone ? Cela est dû, à mon avis, à la piètre qualité de nos leaders politiques francophones. Regardez Rock KABORE, et son compère DIALLO, ainsi que leur nouvel allié dans la fronde, SANKARA... Au lieu de faire des meetings dans tous les stades du pays, comme dans celui de OUGADOU, et de les remplir avec un seul mot d'ordre, " VOTEZ NON " (si le Président a le droit de convoquer le référendum), ils font du spectacle puéril, en sortant le carton rouge à Blaise Compaoré. Si le Président n'a pas le droit de convoquer ce référendum, c'est la voie de la destitution de Blaise Compaoré qu'ils doivent emprunter, et c'est plus juridique que folklorique...

Je parie que ces trois leaders ne sont pas capables de présenter l'un d'eux, comme candidat unique, pour affronter éventuellement Blaise Compaoré, à la présidentielle de 2015 ! Leur égo est plus fort que l'intérêt du peuple burkinabé ! Ainsi va l'Afrique francophone...

Au Togo, il n'y a pas de problèmes, en principe, excepté l'incompréhension, par l'opposition, du principe de non rétroactivité de la loi électorale.

En 2002, cette opposition, contre l'avis pressant de beaucoup de spécialistes de la vie politique togolaise, avait commis l'impardonnable bêtise de boycotter les élections législatives, laissant un boulevard au RPT d'alors, qui se retrouva seul dans une Assemblée nationale monocolor. Celle-ci modifia plusieurs articles de la Constitution, dont celui relatif à la limitation du

mandat présidentiel !

Aucune révision constitutionnelle n'étant faite depuis lors, Faure Gnassingbé peut se représenter en 2015, et même en 2020, si Dieu lui prête vie !

En droit civil, la non rétroactivité constitue un principe important, puisqu'il figure même en début du code civil, en son article 2, où il est écrit : " La loi ne dispose que pour l'avenir ; elle n'a point d'effet rétroactif ". Mais dans certains cas, le législateur peut adopter une loi qui prévoit des dispositions rétroactives : il s'agit des lois interprétatives et des lois de validation.

La loi interprétative est votée pour apporter des précisions et des éclairages à une loi au contenu flou, et dont l'application pose problème.

La loi de validation tend à valider rétroactivement un acte administratif reconnu illégal par un juge, ou susceptible de l'être.

Un exemple de rétroactivité d'un acte administratif concerne notamment l'adoption d'un enfant étranger, qui acquiert la nationalité de ses parents adoptifs, non pas à la date où il est adopté, mais depuis la date de sa naissance...

Les exemples des trois pays que nous venons de parcourir nous rendent tristes, et nous incitent à poser ces trois questions :

Qu'ont à dire "nos ancêtres les gaulois", sur la problématique de l'alternance politique en Afrique noire francophone ?

Pourquoi l'Afrique anglophone est loin devant nous, dans la pratique de la compréhension démocratique ?

Pourquoi l'Afrique francophone a-t-elle une si piètre classe politique, de Kinshasa à Libreville, de Brazzaville à Ouagadougou, de Lomé à Nouakchott ?

Dr David IHOU, Consultant en Géopolitique et stratégie sécuritaire

Dans nos prochaines parutions, un dossier sur les personnes interpellées, gardées à vue, et détenues par la Commission Anti-Corruption.

Il s'agira pour nous de braquer nos projecteurs sur ces personnes autrefois impliquées, leurs activités et responsabilités aujourd'hui dans notre société !!!

LE MÉDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Hebdo Hebdo Hebdo

Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA

Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Didier AGBESSI
Koudjoukabalou

Infographie : JPB

Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Léo AYIVI (90 19 70 25)

Reclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.

Prochaine parution
le mardi 17 juin 2014

SOGESTI
Intégrateur de Système d'information
Communication - Formation - Conseil
support@sogesti.net / www.sogesti.net

Sogesti informatique
-Création de site web -Archivage-
Formations-
Oracle-Télécom-Sharepoint-Linux
www.sogesti.net Tel : 22 20 05 53
-Pour être certifié ou devenir webmaster ou développeur
www.institutwebmaster.com

-Pour trouver rapidement un emploi ou recruter rapidement
www.emploiogo.com
-Pour trouver des appels d'offres et des marchés publics et privés
www.marchespublicstogo.com
-Liste des hôtels et auberges du Togo
www.togotourisme.com

-Tests ADNhttp://easydnatogo.com/
-Agence immobilière : Location & Vente
www.journaalmaison.com
Service à la clientèle : Tel 22 20 05 53 -
Cel : 91 06 88 07
e-mail : info@sogesti.net

POLITIQUE : LES DEMOCRATES DIKTAT-EURS

VOICI UNE semaine déjà que le dialogue TOGO TELECOM II a échoué du fait des hommes qui ne pensent qu'à eux et rien d'autres. Des hommes politiques qui ne rêvent que d'assouvir leur ambition personnelle. Le peuple au nom duquel ils aiment souvent parler, le peuple auquel ils font référence à chaque fois qu'ils ouvrent la bouche peut toujours attendre. Ils n'ont que faire des désirs profonds des togolaises et togolais. L'échec de ce dialogue est une parfaite illustration des comportements égoïstes des opposants et démontrent une fois encore le peu d'intérêts qu'ils accordent aux vraies aspirations des togolais.



Zeus Ajavon, Coordonateur SCST

Voici des hommes, des responsables politiques de l'opposition qui se sont fourvoyés pendant une quinzaine de jours, ne sachant ce qu'ils veulent, ou bien au contraire, sachant ce qu'ils veulent imposer au camp d'en face et, ayant trouvé des gens raisonnables et intelligents face à eux, versent dans le mensonge et la manipulation des consciences. Tout a été dit sur l'échec de ce dialogue et surtout, les opposants ont vite de mettre sur le dos des délégués de UNIR à ce dialogue, l'échec de ce dialogue. Malheureusement pour eux, pour une fois que les "carpes" se sont exprimés, c'est pour montrer que le diable n'est pas toujours dans le camp que l'on indexe.

Rétablir la vérité

L'honorable Komi Klassou SELOM a bien fait de parler. Et à partir de ce moment, certains vont la boucler. Et nous l'espérons, pour toujours. Que n'a-t-on pas entendu sur la responsabilité de l'échec de ce dialogue. Et pourtant, la réalité est

tout autre. Naturellement, fidèle à leur procédé, ils trouveront d'autres moyens et d'autres occasions de dire le contraire de la réalité. Mais les faits sont têtus et l'histoire est là pour en témoigner.

Ainsi donc, les opposants sont partis au dialogue pour imposer leur point de vue. Le tout ou rien. Komi Sélom Klassou lève le voile : "UNIR a la volonté d'apporter sa contribution. Mais les gens sont venus avec des packages et ils disent : vous acceptez le 'diktat' et le dialogue va réussir ou vous n'acceptez pas, et le dialogue va échouer. Concernant la limitation du mandat présidentiel, nous avons dit que les conclusions formulées par le CPDC renoué, constituent une bonne base de discussions. Nous sommes allés loin en demandant qu'on examine avec attention et sans passion, les propositions du CPDC relatives à ce sujet", a-t-il dit chez nos confrères de Kanal Fm. "Mais qu'est-ce qu'ils ont dit ? Qu'ils veulent la limitation du mandat présidentiel avec application immédiate. Alors, qui a bloqué les discussions?" s'est-il demandé. Et il est de bon aloi de reconnaître la pertinence du questionnement de Komi Selom Klassou.

Mais cette posture de ces opposants peut se comprendre pour les avertis des pratiques qui ont cours au sein de ces formations politiques depuis une vingtaine d'années déjà. C'est d'ailleurs leur marque de fabrique, celle d'imposer leur point de vue aux autres interlocuteurs. Une manière de confirmer leur dicton : "si tu n'es pas avec nous, tu es contre nous". Ces comportements sont indignes de personnes qui se disent porteuses des aspirations du peuple. A analyser de près, on peut dire aisément que Le Togo l'a échappé belle. On imagine bien sous quel chape de plomb le peuple vivrait si ces messieurs étaient au pouvoir.

La dictature comme forme de pouvoir des opposants

Les mauvaises habitudes ont la vie dure et l'opposition togolaise l'apprend à ses dépens aujourd'hui. Acquis dès le début des années 90



Apévon Dodzi, CAR

où Gnassingbé Eyadéma, voulant sauver l'essentiel, acceptait tant bien que mal les desiderata des opposants, ces mauvaises attitudes de l'opposition togolaise à poser son diktat au pouvoir pendant les négociations ou les dialogues sont devenues leur leitmotiv en tout temps et en tout lieu. On se rappelle de l'intransigeance de Gilchrist Olympio lors de certains dialogues, notamment l'accord politique global de 2006 qui fut plus mauvais que l'initial proposé à Lomé.

Au sein même de l'opposition, il n'est pas aisé de ne pas partager la vision de certains notamment l'UFC des années 90 et l'ANC de nos jours. Pour qui oserait critiquer l'ANC ou alors la contredire, la foudre des dirigeants et des militants s'abattra sur lui. Presque les autres partis de l'opposition ont fait les frais de leur différence avec les positions de ces deux partis radicaux. Eux seuls comptent dans le paysage politique. Ceux qui ne suivront pas seront vilipender, trainer dans la boue, couverts de mensonge et de calomnie.

A la veille du dialogue TOGO TELECOM II, ils avaient déjà chauffé à blanc leur militant en leur promettant l'acceptation de leur diktat par le pouvoir. "Ils n'ont pas le choix. Nous allons leur imposer la révision du mandat présidentiel avec application immédiate pour Faure Gnassingbé qui ne doit plus être candidat en 2015" disaient-ils à leurs militants. On comprend alors qu'ils aient essayé de maintenir cette exigence pendant le dialogue. Mais ils ont oublié que le Togo change et que les réalités d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui.

UNIR et la bataille médiatique

Ce dont l'opposition togolaise semble ignorer, c'est que le pays change et progresse. Dans tous les secteurs, le Président de la République et son gouvernement déploient des efforts pour améliorer le vécu quotidien des togolais. Il va falloir que le parti présidentiel parte aussi à l'offensive et explique à tout va la politique que le Chef de l'Etat est en train de mener. Les premiers responsables du parti présidentiel semblent trop amorphes sur la scène médiatique. Certes, UNIR privilégie le terrain. Mais il faut de temps à autres disputer le terrain médiatique pour rétablir certaines vérités.

Au moins, de gros mensonges portés par l'opposition pendant ce dialogue ont été démentis. D'abord, c'est Mgr Barrigah qui se portait à faux contre l'enfumage volontaire du CST et de son coordonnateur Zeus AJAVON qui mentait allègrement sur le compte de délégués de UNIR quant à leur mutisme. Ensuite, cette mise au point de l'honorable



Patrick Banku Lawson, ANC

Classou. Et Dieu seul sait combien de mensonges ces messieurs de l'opposition distillent au sein de la population.

La cellule de communication du parti à la colombe blanche doit revoir sa stratégie. Une échéance capitale attend le Togo dans un peu plus de 9 mois. Laisser le terrain médiatique à l'opposition peut éteindre l'ardeur de quelques togolais à faire confiance au Président de la République. L'initiative ne doit pas être seulement du gouvernement. Mais le parti doit aussi accompagner. Sur ce terrain-là, il y a beaucoup à faire.

Ali SAMBA

POLITIQUE / LES FAT FONT LE BILAN ANNUEL



Le président Faure entouré des principaux officiers des FAT

Les officiers des Forces armées togolaises (FAT) ont présenté jeudi leur rapport annuel au chef de l'Etat. Les hauts gradés se sont félicités des progrès enregistrés par le Togo dans le domaine politique économique et social. Ils ont encouragé le président Faure Gnassingbé à garder le cap des réformes engagées. Depuis 2005, le rôle et l'image de l'armée ont changé. La grande muette s'est rapprochée de la population, notamment par le biais d'actions humanitaires. Son prestige s'est accru avec un engagement international sur différents théâtres d'opérations comme au Mali, en Côte d'Ivoire ou au Darfour.

DIPLOMATIE / LES CHINOIS ONT DU GÉNIE



Le Gal Félix Kadangha et la délégation chinoise visitant les équipements offerts...

Le ministère chinois de la Défense a offert des engins du génie militaire et des camions aux Forces armées togolaises (FAT) d'une valeur de 3 milliards de Fcfa.

Lors d'une cérémonie organisée samedi dernier à Lomé, Liu Yuxi, l'ambassadeur de Chine au Togo, s'est félicité de la coopération militaire entre les deux pays.

Les équipements permettront à l'armée de lutter, notamment contre les inondations ; fléau récurrent.

"Ce don nous permettra d'avoir une meilleure capacité de mobilité, de venir en aide aux populations en cas de sinistres, de construire, des routes, des écoles ; bref tout ce que peut apporter le génie militaire", a déclaré le chef d'Etat-major général des FAT, le général Abalo Félix Kadangha.

IDÉE / DIALOGUE OU DIKTAT



Les acteurs politiques autour de la table des discussions (Photo archives).

Les partis représentés à l'Assemblée Nationale viennent de se réunir pendant quinze jours en dialogue sous la haute tutelle apaisante de Monseigneur Barrigah. Alors que certains partis viennent de claquer la porte du dialogue, il est trop tôt pour parler d'échec, il suffit pour cela de se remettre en mémoire quelques principes simples.

Le dialogue est l'essence de la démocratie. Le Togo possède une assemblée démocratiquement élue et le dialogue est constant en son sein. On ne peut fermer la porte de la démocratie parlementaire.

La seconde observation tient dans la notion même de dialogue. Celui-ci n'est ni un simple débat, ni un diktat. Il suppose volonté des acteurs de voir leurs points de vue se rapprocher dans un esprit de conciliation.

Or certains partis sont arrivés au dialogue qui s'achève avec une position tranchée : changer la constitution pour empêcher le président sortant de se présenter à la prochaine présidentielle en le frappant d'une inéligibilité rétroactive. On aurait compris de cette opposition qu'elle demandât des garanties pour une campagne loyale, ouverte et transparente en faveur de son candidat. Il est pour le moins surprenant de la voir vouloir choisir le candidat de la majorité actuelle à la place de celle-ci.

A.S.

ECONOMIE/ RECHAUFFEMENT DE L'AXE BERLIN-LOME :

L'Allemagne fait un don d'environ 25 milliards de Fcfa au Togo

EN FROID depuis les années 90, la coopération Germano-togolaise reprend du poil de la bête depuis 2012. Le réchauffement des relations se poursuit avec le doublement de l'aide de l'Allemagne au Togo. Berlin vient de faire un don d'environ 25 Milliards de Francs CFA sur la période 2015-2016.



De gauche à droite, Adji Ayassor, Renate von Boddien, chef de la Division Afrique de l'Ouest II au ministère allemand de la Coopération et Kokou Semodji, le ministre de la Planification, Sémodji Djossou.

de la démocratisation, de la croissance, de l'emploi et du développement " a dit la diplomate allemande.

Le Togo et l'Allemagne se sont entendus pour des pôles prioritaires. Le don ainsi octroyé au Togo devrait servir à renforcer le développement rural et l'agriculture, la formation professionnelle et l'emploi des jeunes, la bonne gouvernance et la décentralisation. Les deux gouvernements ont choisi l'approche décentralisée. C'est

ainsi que les actions seront concentrées sur 3 villes moyennes, Kpalimé, Tsévié et Sokodé.

Renate von Boddien a souligné qu'au delà de ces 40 millions, l'Allemagne soutient le Togo par des aides substantielles en matière d'énergie ou de protection de l'environnement et les transports. Elle a également précisé que l'Allemagne appuie le Togo en matière de coopération multilatérale avec le FED dont l'Allemagne

apporte 20% de contribution sans oublier le soutien aux projets réalisés par des ONG, les églises et les fondations politiques.

"Nous sommes ici au Togo avec une perspective à long terme. L'Allemagne soutient les priorités du Togo, ses stratégies ; nous n'imposons rien. Il est important pour le succès de cette coopération que les autorités togolaises réalisent et assument une gestion proactive en la matière. La diplomate allemande a exhorté les autorités togolaises à poursuivre le développement du Togo. " Il est important pour le développement que le Togo continue sur la voie de la démocratisation et qu'il organise des élections présidentielles libres, justes et transparentes en 2015 et que les élections locales soient aussi organisées, si possible, la même année" a laissé entendre Renate Von Boddien.

A.S.

Zozo

POLITIQUE / PEU IMPORTE LA FORME DU SCRUTIN !



'Que le scrutin de 2015 se déroule à un, deux, cinq ou dix tours, la victoire du candidat Faure Gnassingbé est assurée'. C'est ce qu'a déclaré samedi lors d'un meeting à Lomé Koffi David Agbessi le responsable de la 'Majorité silencieuse', une association de jeunes créée il y a 5 ans lors de la dernière présidentielle.

Au regard du bilan affiché par le chef de l'Etat, il est évident qu'il bénéficiera d'un large soutien dans les urnes, a ajouté M. Agbessi qui a dénoncé au passage le comportement des opposants, 'démocrates de pacotille qui préfèrent gesticuler dans la rue plutôt que de faire triompher leurs idées à l'Assemblée nationale, sanctuaire de la démocratie'.

Faure Gnassingbé ne s'est pas prononcé sur ses intentions pour 2015. D'ici là, le Parlement devra adopter un certain nombre de réformes importantes comme la limitation du mandat présidentiel à 5 ans, renouvelable une seule fois.

Au Togo, chaque scrutin donne lieu à une période de tension politique.

ZUMA HOSPITALISÉ POUR "DES EXAMENS MÉDICAUX DE ROUTINE" (CABINET)

Le président sud-africain Jacob Zuma a été admis samedi dans un hôpital de Pretoria pour, selon son cabinet, "des examens médicaux de routine", après une fatigue ressentie à la suite d'un calendrier trop chargé.

"Les médecins ont conseillé au président Zuma de se reposer après une campagne électorale chargée et un scrutin qui s'est terminé par sa reconduction aux affaires", a ajouté son cabinet. Avant sa réélection, Zuma, 72 ans, a mené deux mois durant une intense campagne électorale.

Son parti, le Congrès national africain (ANC) a remporté la majorité parlementaire avec 249 sièges, ce qui lui a permis un nouveau mandat à la tête de l'Afrique du Sud.

La présidence n'a cependant pas dit combien de temps le chef de l'Etat allait rester à l'hôpital pour ses examens médicaux. Aux dernières nouvelles, il a regagné, hier midi, sa maison.

ÉCONOMIE /AFRIQUE-JAPON : LE TEMPS DU BUSINESS

Le Japon est de plus en plus présent en Afrique. L'aide publique au développement s'accompagne d'une offensive des entreprises privées sur le continent. C'est dans ce contexte que s'ouvre mardi à Tokyo le premier Forum des affaires Japon-Afrique.

Un événement organisé par le corps diplomatique africain (CDA), la Banque africaine de développement, les organisations patronales japonaises (JICA et JETRO) et le gouvernement.

De grandes entreprises apportent leur soutien : Mitsubishi, Mitsui, Toyota, Sumitomo Bank, notamment.

Le Togo sera représenté par une délégation composée de membres de la cellule économique de la Présidence et de représentants de la Chambre de commerce et d'industrie (CCIT) et de la SAZOF (Société d'administration des zones franches).

Une session de présentation consacrée aux opportunités d'investissement au Togo se déroulera le 11 juin.

Invité de la Semaine / Bernadette Légzim-Balouki, ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé

"Investir au Togo est aujourd'hui facile, rapide et pas cher"

Le Togo veut à tout prix se hisser dans le classement "Doing Business". Le climat des affaires s'est-il véritablement amélioré pour prétendre à une meilleure note ?

Bernadette Essossimma Legzim-Balouki : Oui, l'environnement des affaires s'est amélioré. Juste un exemple : 24h sont nécessaires pour créer une entreprise. Il y a environ deux semaines, le gouvernement a pris un décret réduisant le capital des SARL à 100.000 Fcfa au lieu d'un million. Et ce n'est que le début. L'objectif est de faciliter le travail des jeunes entrepreneurs. Concernant les impôts, la taxe sur les salaires a été réduite tout comme l'impôt sur les sociétés. Investir au Togo est aujourd'hui facile, rapide et pas cher.

La finalité de toutes ces mesures est de stimuler le business et d'attirer les investisseurs étrangers. Le Togo se classe au 156e rang du classement "Doing Business". L'ambition est de gagner 6 places chaque année afin d'être le premier de la sous-région.

Le patronat et l'AGET demandent au gouvernement de faire davantage en faveur du secteur privé.

Oui, c'est normal. Au fur et à mesure de la mise en œuvre des réformes, des améliorations seront apportées.



La collecte de l'impôt n'est pas aisée au Togo. Pensez-vous que la création de l'OTR permettra d'obtenir de meilleurs résultats auprès des entreprises et des commerçants ?

Nous sommes convaincus, sinon le gouvernement n'aurait jamais procédé à cette réforme de fond. L'Office togolais des recettes est un bon outil. Avec la création du guichet unique du commerce extérieur, nous pensons que ça va encore améliorer ses performances.

L'économie togolaise vit pour une bonne part grâce au secteur informel. Comment faire pour mieux organiser cette activité ?

C'est pour cette raison que le pré-

sident de la République a créé la Délégation à l'organisation du secteur informel (DOSI). Nous travaillons activement avec cette structure pour améliorer les choses. C'est un secteur qui brasse beaucoup d'argent. Je pense personnellement qu'il est important de parvenir à une formalisation de ces activités génératrices de revenus et d'emplois.

De par sa situation géographique et son port, le Togo est devenu un Hub commercial régional. Cette activité est-elle favorable au secteur privé ou s'agit-il juste d'un point de transit dont ne bénéficie pas le tissu industriel et commercial national ?

C'est non seulement un avantage pour les pays de la sous-région mais

En regardant quelques années en arrière, pouvez-vous dire que le Togo s'est modernisé ? Est-il attrayant pour les entrepreneurs privés ?

Le Togo d'y a 10 ans n'est pas celui d'aujourd'hui. Le Togo s'est énormément modernisé que ce soit au niveau des administrations, des infrastructures, de la gouvernance, bref, dans tous les domaines. Les visiteurs qui n'étaient pas venus au Togo depuis 10 ans, sont agréablement surpris. Et cela se ressent en termes d'investissements privés.

Le gouvernement tente de convaincre la Diaspora d'investir au Togo dans des domaines productifs comme le commerce, l'industrie et les services. Votre ministère encourage-t-il cette démarche et comment convaincre les plus réticents ?

Nous avons besoin que les fils et filles de ce pays puissent apporter leur contribution au développement grâce à des projets innovants. S'agissant de ceux qui hésitent encore, nous sommes déterminés à les convaincre avec de solides arguments.

Source : republicoftogo.com

POLITIQUE-REFORMES INSTITUTIONNELLES ET CONSTITUTIONNELLES :

Fulbert ATTISSO prend le contre-pied des aspirations de l'opposition

Après une accalmie médiatique, le trublion Fulbert ATTISSO revient à la charge et met une fois de plus le pied dans le plat. Invité sur les plateaux de la télévision LCF, le responsable du concept de l'appel des patriotes n'est pas allé par quatre chemins pour se porter à faux sur les demandes de l'opposition concernant les réformes constitutionnelles et institutionnelles.

Celui qui avait vilipender le dernier dialogue inter-togolais en le qualifiant de non événement (d'ailleurs les faits semble lui donner raison), jette de nouveau un pavé dans la marre en affirmant que "La limitation de mandat présidentiel avec +effet immédiat+ (qui va empêcher Faure Gnassingbé de se représenter 2015), n'est pas, selon lui, une réforme indispensable pour que l'opposition gagne les élections en 2015. Ce qui risque d'élargir et d'approfondir le fossé qui sépare depuis quelques temps, Fulbert

Attisso de ses mentors notamment l'ANC. Pour enfoncer le clou, l'ancien meneur du Mouvement pour l'Alternance et le Changement (MCA), estime que les réformes sur les deux tours de scrutin - même si elles sont légitimes - ne sont pas indispensables pour que l'opposition gagne les élections en 2015".

Il faut rappeler que ces deux réformes sont considérées par l'ensemble de l'opposition comme celles qui doivent être faites avant le scrutin présidentiel de 2015. L'opposition veut ses réformes pour pouvoir assurer l'alternance et surtout éviter une nouvelle candidature du Président Faure Gnassingbé. Les discussions de Togo Télécom II ont d'ailleurs achoppé sur ces deux points. "Il faut que l'opposition revienne à la maison, engrange une grande réflexion pour étudier l'ensemble de ces questions qui vont l'amener à contourner le refus des réformes", a-t-il souligné.

Pour Fulbert Attisso, l'opposition



Fulbert Attisso, journaliste-écrivain, initiateur de "l'Appel des Patriotes"

ferait mieux de renouveler ses stratégies et trouver une nouvelle organisation de conquête du pouvoir. Une fois au pouvoir, elle peut faire les réformes qu'elle veut. Il en va de ses propositions : "Les réformes qui sont indispensables à mon avis et que le pouvoir est obligé de les faire, sont les réformes concernant la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI, chargée d'organiser les élections).

L'opposition peut exiger par exemple qu'une personnalité neutre

- même étrangère - vienne diriger la CENI, comme cela a été fait en Guinée lors de l'élection qui a vu la victoire d'Alpha Condé" dit Fulbert Attisso.

Il n'a pas manqué de renouveler son dada habituel sur la dynamique unitaire de l'opposition. "La dynamique unitaire et un candidat unique de l'opposition s'imposent, après l'échec de ce dialogue. Elle devient le plan B de l'opposition" clame-t-il. Voilà qui risque d'envenimer les tensions entre Fulbert Attisso et une majeure partie de l'opposition togolaise qui semblent ne plus supporter ses sorties médiatiques.

"Honnêtement, ce Monsieur nous gonfle. Je le dis et je l'assume. Ce qui est pénible avec M. Attisso c'est qu'il se prend toujours pour la personne qui doit donner des leçons (...). On en a marre des gens qui viennent tous les jours, nous donner des leçons. Il faut arrêter, s'il veut faire de la politique, il n'a qu'à créer sa propre formation politique" avait déclaré le président du Nouvel Engagement Togolais (NET) Gerry Taama sur Radio Victoire

Koudjoukalo/Savoir News

Le CST appelle à des manifestations les 26, 27 et 28 juin à Lomé

LE COLLECTIF Sauvons le Togo (CST) appelle ses militants et sympathisants à descendre dans les rues de Lomé les 26, 27 et 28 juin pour exiger les réformes constitutionnelles et institutionnelles, après l'échec du dialogue tenu récemment au siège de Togo Télécom, a indiqué Me Zeus Ajavon, le coordinateur dudit Collectif.

Ce dernier a accusé les responsa-

bles du parti au pouvoir d'avoir bloqué les discussions, car ne voulant "jamais exprimer leur point de vue".

"Dans la salle, on nous a dit que c'est nous qui avons besoin de dialogue. Et ils nous l'ont démontré. Nous avons eu un monologue dans la salle, puisqu'ils n'ont jamais dit leur point de vue. Dans ce contexte, nous avons pris le peuple togolais à témoin", a déclaré Me Ajavon. "Nous avons demandé à la popula-

tion de se tenir prête. Nous allons appeler le peuple à s'organiser pour les 26, 27 et 28 pour se tenir debout", a-t-il souligné.

Les discussions tenues du 19 mai au 3 juin dernier entre les responsables des partis politiques parlementaires (pouvoir et opposition), n'ont pas comblé l'attente des togolais. Les principaux partis de l'opposition avaient claqué la porte, les discus-

Suite à la page 6

POLITIQUE/ ASSEMBLEE NATIONALE :

La descente aux enfers du député Targone Sambrini N'wakin

LES CHOSES semblent se précipiter pour l'honorable député du Dakpen, Targone Sambrini N'wakin. Après la levée de son immunité parlementaire par les députés de la majorité parlementaire (ceux de l'opposition ayant quitté la salle au moment du vote), le malheureux a été arrêté et est détenu dans les locaux de la Gendarmerie Nationale.

Ainsi donc, ce qui semblait être une bonne blague devient une affaire sérieuse, très sérieuse pour le député du Parti Démocratique Panafricain (PDP) Targone Sambrini N'Wakin. Déchu de son immunité parlementaire, le député de Dankpen risque gros au regard des plaintes qui pèsent sur lui. Il est poursuivi par le procureur de la république pour "troubles à l'ordre public, violences volontaires, complicités de violences volontaires, homicide volontaire, complicité d'homicide volontaire, destruction volontaire par incendies, complicité de destruction volontaire par incendies, vols qualifiés, et complicité de vols qualifiés".

Il lui est aussi reproché d'avoir "appelé les populations de Dankpen au soulèvement, à la haine raciale, à la désobéissance civile". Il leur aurait demandé "de chasser tous les Peuhls résidant dans la Préfecture et de s'en prendre physiquement à ceux qui leur résisteraient".

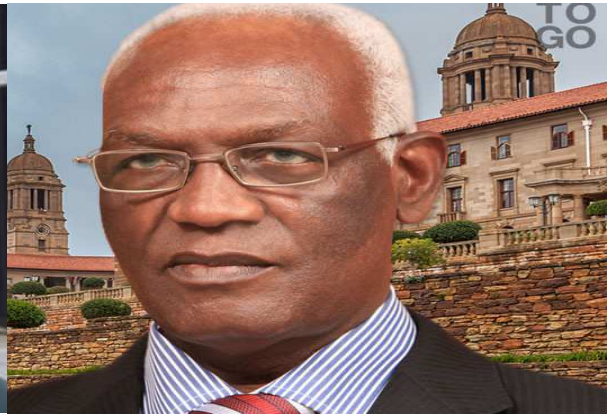
La colère et les incompréhensions de la coalition Arc-en-ciel

Selon Me Dodji Apevon, responsable de la coalition Arc en ciel et avocat de M. Targone, il a été auditionné par la gendarmerie toute la journée de ce dimanche. "A la fin de l'audition, il a été gardé à la gendarmerie pour la poursuite des enquêtes" a dit Me Apevon qui dit ne pas comprendre les raisons de cette détention.

La Coalition Arc-en-ciel estime que son député est victime d'une cabale et que les faits spécifiés dans la requête se sont produits courant année



Le député de Dankpen, Targone Sambrini N'wakin



Dama Dramani, Président de l'Assemblée Nationale

2011 à 2012, alors que Targone Sambrini N'Wakin s'est présenté aux législatives de juillet 2013 "avec casier judiciaire en règle".

"Comment a-t-on pu alors permettre à ce "criminel" sur qui pèse autant de charges, de déposer un dossier de candidature à ce scrutin? Le ridicule ne tue pas", souligne la coalition dans une déclaration rendue publique la semaine dernière. Autre anomalie relevée par la Coalition : Les procédures sont engagées par le Parquet de Lomé, alors que les faits se sont produits à Dankpen et tous les plaignants, ainsi que les témoins éventuels (à charge et décharge) se retrouvent dans la même localité.

Pour la coalition Arc-en-ciel, "tous les faits évoqués à l'appui de la plainte et qu'on tente d'imputer au député, sont des montages grotesques, un tissu de mensonges sans aucune consistance". Les responsables de ce regroupement invite "tous les partis politiques, toutes les associations des droits de l'homme, tout le peuple togolais et la communauté internationale, à rester mobilisés afin d'empêcher la commission de cette injustice flagrante".

Le zèle inutile du président de l'Assemblée

A moins que l'honorable Dama Dramani, président de l'assemblée nationale n'ait une dent contre son collègue de l'opposition, on comprend difficilement la hargne et la rapidité

avec laquelle il a conclu le dossier de la levée de l'immunité parlementaire du député Targone. La manière dont il a mené les débats le jeudi dernier à l'Assemblée Nationale était digne d'une réunion du Soviet Suprême du temps de l'URSS. Peut-être une réminiscence des années fastes du RPT, dont il est un pur produit. Aucun égard pour ses collègues de l'opposition qui ne demandaient que l'application du règlement intérieur de l'Assemblée. Non ! Personne n'a trouvé grâce aux yeux du tout puissant président de l'Assemblée Nationale.

Selon Dama Dramani, la décision relative à la levée de l'immunité parlementaire "est prise par l'Assemblée nationale en séance plénière au cours de laquelle, il n'est donné lecture que des conclusions du rapport de la commission spéciale". "La décision d'accorder la levée de l'immunité parlementaire est adoptée au scrutin secret, sous la forme d'une résolution par la majorité absolue des députés composant l'Assemblée nationale", a-t-il souligné.

Comme l'a dénoncé Jean Kissi, député de la Coalition Arc-en-ciel, "le président de l'Assemblée nationale a interdit tout. Il n'a même pas accepté les motions d'ordre, alors que l'article 49 du règlement intérieur dit clairement qu'il ne peut pas interdire les motions d'ordre".

Cette attitude de Dama Dramani a surpris plus d'un, même dans les rangs

des députés UNIR. D'ailleurs 3 ou 4 ont décidé de ne pas suivre bêtement les consignes de ce vote bizarre. "Le vieux nous fait du tort quelques fois par sa manière de diriger les débats ici" dit un député de la majorité qui, bien qu'ayant voté pour, n'a pas apprécié le déroulement des événements. Ces attitudes d'un autre temps fait d'ailleurs du tort à la politique du Chef de l'Etat qui ne cesse d'appeler les togolais à la réconciliation. La levée de l'immunité d'un député d'une zone aussi sensible que celle de Dankpen pour des faits qui remontent à...2011 et 2012 s'apparente à un sabotage pure et simple de la politique de Faure Gnassingbé.

Les élections présidentielles arrivent à grands pas et toutes les voix seront importantes, surtout dans cette région septentrionale que l'opposition investit de plus en plus. C'est d'ailleurs de tels actes et comportements qui ont permis à la coalition Arc en ciel d'avoir ce siège de député.

Au lieu des réactions épidermiques d'un Dinosaur finissant, Dama Dramani fera mieux de mener une réflexion intellectuelle et cartésienne pour trouver des stratégies à la reconquête des sièges que le parti UNIR a perdu. A moins que l'honorable Dama Dramani n'ait une autre envie de devenir un autre président que celui qu'il est en ce moment...

Koudjoukabalo

ECONOMIE / DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE :

Le Vice-Président de la Société Financière Internationale (SFI) pour l'Afrique Subsaharienne séjourne depuis hier à Lomé

LE VICE-PRÉSIDENT de la Société Financière Internationale (SFI) pour l'Afrique Subsaharienne et l'Amérique Latine, Jean Philippe Prosper effectue une visite au Togo du 9 au 11 juin 2014.

Selon la banque mondiale, l'objectif de cette visite est d'échanger avec les autorités et d'autres acteurs sur les opportunités et contraintes de développement du secteur privé au Togo et de voir comment la SFI pourrait mieux accompagner le pays. Dans cette perspective, Monsieur Jean-Philippe Prosper s'entretiendra avec les plus hautes autorités nationales sur les efforts en cours pour améliorer le climat des affaires et sur les possibilités de renforcement de l'appui de la SFI au pays, indique la banque mondiale.

La SFI est l'une des cinq filiales du Groupe de la Banque mondiale,

dont la mission principale est de soutenir le développement du secteur privé. En dehors de l'assistance technique qu'elle apporte pour l'amélioration du climat des affaires au Togo, la SFI a accordé des financements à des institutions financières (Ecobank-ETI, Ecobank-Togo et Orabank-Togo) pour renforcer la capacité des institutions financières et promouvoir le développement des entreprises.

Elle soutient également le développement des infrastructures à travers des investissements dans les sociétés "Contour Global", "Lomé Container Terminal", et appuie les efforts en cours pour promouvoir les partenariats publics et privés pour l'amélioration des infrastructures. Les autres interventions de IFC portent sur des financements accordés (i) à Heidelberg Cement qui ont permis à la société d'étendre ses actions dans sept pays d'Afrique, y compris



Jean-Philippe Prosper, Vice-Pdt de la Société Financière Internationale (SFI) pour l'Afrique Subsaharienne et l'Amérique Latine

le Togo, et (ii) à la société Transam Sarl pour la fabrication du savon.

Un communiqué de l'institution indique que Jean Philippe Prosper s'entretiendra également avec les partenaires au développement, et rencontrera des représentants du secteur privé avec qui il discutera des produits de la SFI et des per-

spectives pour des opérations futures. Monsieur Prosper sera accompagné de Messieurs Franck Armand Douamba, Responsable de la stratégie de IFC pour l'Afrique, Hervé Assah, Représentant Résident de la Banque mondiale au Togo, et Hamidou Songo, Chargé des Opérations de la SFI pour le Togo.

Zozo

POLITIQUE / LOGEMENTS
SOCIAUX : LE TOGO COMPTE
SUR SHELTER



Le ministre togolais de l'Urbanisme et de l'Habitat, Fiawo Kwadjo Sessenou, participe à Abidjan à la 33e assemblée générale de Shelter-Afrique, une institution panafricaine de financement appuyant exclusivement la promotion de l'habitat et le secteur immobilier sur le continent.

Véhicule d'investissement privilégié établi par 44 Etats Africains, la Banque africaine de développement (BAD) et la Société africaine de réassurance, Shelter offre une diversité de produits et de services connexes pour appuyer de façon efficace le développement de l'immobilier résidentiel et commercial abordable en Afrique sub-saharienne..

Ces produits comprennent notamment des lignes de crédit aux institutions financières, des prêts à la construction, du financement commercial, des placements privés ou co-entreprises, des services conseil et d'assistance technique, à une gamme variée d'intervenants du secteur.

Cette réunion, selon le ministre, est une opportunité pour discuter des moyens d'accompagner le Togo dans sa politique de construction de logements sociaux.

1000 logements devraient être construits en périphérie de Lomé, a annoncé le 26 avril dernier le président Faure Gnassingbé.

SANTÉ/INEFFICACES ET DANGEREUX



Le trafic de faux médicaments a pris une telle ampleur au Togo que les autorités viennent de réagir publiquement pour mettre en garde la population contre les risques de ces contrefaçons, au mieux inopérantes, au pire dangereuses pour la santé.

L'Ordre des pharmaciens et les médecins sont extrêmement inquiets.

9 tonnes ont été saisies récemment par la police et la douane, mais combien de tonnes inondent encore les marchés.

Ces faux antipaludiques, antalgiques, anti-inflammatoires, antibiotiques, antiparasitaires et antifongiques sont incapables de traiter réellement les maladies. Pire, selon l'OMS, ils sont à l'origine de centaines de milliers de décès chaque année dans les pays en développement.

AFFAIRE DES JEUNES TOGOLAISES MALTRAITÉES AU LIBAN



Ces jeunes filles, parties au Liban où elles étaient engagées pour la plupart dans les travaux ménagers et domestiques, ont été maltraitées, voire violentées.

Le Mouvement Martin Luther KING, la Voix des Sans Voix, s'inquiète des conditions horribles de travail et de vie de ses dernières et appelle instamment les autorités Togolaises à prendre des mesures d'urgence pour qu'elles rentrent en sécurité au bercail.

ZOZO

CRASH DE LUNGI / SEPT ANS APRÈS : LES FAMILLES DES VICTIMES INDEMNISÉES PAR L'ÉTAT SIERRA-LÉONAIS DANS UN " AVENIR PROCHE "



Le 3 juin dernier, le peuple Togolais s'est souvenu des morts de l'attentat de Lungui. Ils sont au nombre de 22 dont 13 Togolais, à trouver la mort dans un accident d'hélicoptère de la Compagnie Paramount Airlines faisant la navette Freetown-Lungi, qui a pris feu à son atterrissage sur le tarmac de l'aéroport de Lungui. Ceci avec à son bord des membres de la délégation de football du Togo. Intervenant ce dimanche sur une radio de la place, l'avocat de la famille des victimes, Me Dodji Apévon, a indiqué que " c'est un dossier qui a énormément progressé. On est allé avec l'Etat deux fois et par après j'y suis allé ".

De nombreux déplacements côté togolais et ceux d'il y a deux ans des autorités sierra-léonaises au Togo, ont permis de relancer le dossier de l'indemnisation des familles des victimes, à chaque fois qu'il a semblé survenir un blocage. D'après l'avocat, " la décision de l'Etat sierra-léonais de se substituer à la compagnie pour payer l'indemnisation des victimes est en cours. Ils nous avaient par le passé proposé des choses que nous avons rejetées ". Mais toutefois, " on est plus ou moins d'accord sur le montant de l'indemnisation. Et dans un avenir proche, ils vont procéder à l'indemnisation. Dans quelques moments, ça va être réglé ", a ajouté Me Apévon. Il s'est toutefois abstenu de donner le montant de l'indemnisation promis par les autorités sierra-léonaises. Pour sa part, le Togo avait assisté les familles des victimes à hauteur de 100 millions de F cfa.

A titre de rappel, le drame a survécu après un match de football entre la Sierra-Léone et le Togo, match comptant pour les éliminatoires de la CAN 2008 et remporté par les Eperviers sur un score de 1 but à 0. La suite ce sera cet accident d'hélicoptère alors que la délégation togolaise, les supporters en premier, ralliaient Lungui en hélicoptère.

LA " MAJORITÉ SILENCIEUSE " RÉITÈRE SON SOUTIEN À FAURE GNASSINGBÉ

La " majorité silencieuse ", réunie en meeting samedi à Hédzranawoé (quartier de Lomé), a réaffirmé son choix de Faure Gnassingbé qui, dit-elle, sera réélu en 2015, " que l'élection présidentielle soit à un, deux, cinq ou dix tours ". C'est l'occasion également d'appeler la population à exiger le respect de la loi fondamentale actuellement en vigueur et non limitative du mandat présidentiel " tant que le parlement ou le peuple togolais n'a pas voté une nouvelle la contredisant ".

" Nous avons réuni nos militants aujourd'hui pour les informer et les éclairer sur certaines confusions. L'Assemblée nationale, étant donné qu'elle n'a pas été mise en place par décret présidentiel, mais par élections, est le cadre idéal pour le dialogue, pour amener à répondre aux besoins du peuple. Les opposants qui crient sur les toits que l'Assemblée à laquelle ils font partie n'est pas crédible pour gérer ces genres de choses, désolé pour eux... "

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON : L'ATC appelle la population à cesser la consommation des médicaments contrefaits

A L'OCCASION de la Journée Mondiale de lutte contre la Contrefaçon, l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) s'est jointe à la communauté internationale pour sensibiliser l'opinion publique sur les conséquences néfastes de la contrefaçon qui prend de plus en plus de l'ampleur. Cette journée mondiale anti-contrefaçon célébrée chaque 5 juin depuis 1998 est une occasion pour mener des réflexions sur les pistes et les moyens à mettre en œuvre pour venir à bout d'une pratique qui cause d'énormes dommages de santé à la population.

L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) a choisi d'attirer l'attention de tous les consommateurs sur les méfaits des médicaments contrefaits et leur conséquence sur la santé des populations à l'occasion de la célébration de cette journée mondiale contre la contrefaçon.

En effet, d'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), 10% des médicaments de par le monde sont des contrefaçons, voire jusqu'à 30% dans les pays en développement. Les médicaments de contrefaçon concernent surtout le paludisme et la tuberculose et sont présents surtout en Afrique. Les médicaments contrefaits ont fait 700 000 morts par an dans une centaine de pays en Afrique. Il faut savoir qu'un



Agouta Aladjou, Secrétaire Général de l'ATC

médicament sur quatre utilisé dans les pays en développement est un faux.

Selon Agouta ALADJOU, secrétaire général, le Togo n'est pas épargné par le phénomène. " L'Ordre des pharmaciens et les médecins sont extrêmement inquiets. L'actualité de ces derniers jours avec des saisies records viennent nous rappeler que nous devons nous mobiliser pour combattre ce phénomène et ce commerce honteux qui tue les togolais " a laissé entendre Agouta ALADJOU.

L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) s'est félicité de l'opération coup de point que le gouvernement togolais vient de réaliser et qui a permis en l'espace de 3 jours de saisir 9 tonnes de médicaments contrefaits et de faux médicaments.

" Nous encourageons le gouvernement à poursuivre la traque de ces

contrebandiers qui a permis de saisir depuis le mois de Mai 2013 jusqu'à ce jour, 109 123 tonnes de faux médicaments pharmaceutiques ou contrefaits dans le cadre des opérations Porc-épic et Entonnoir " a dit Agouta ALADJOU. Comme le précise le gouvernement, parmi ce lot figurent de faux médicaments antipaludiques ne contenant aucun principe actif, notamment 14 660 comprimés de faux Coartem et 42 180 comprimés de faux Lumartem et Artémether.

L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) par la voix de son secrétaire général a demandé au gouvernement et surtout aux ministères du commerce, de la santé et aux services des douanes togolaises de mieux coordonner leurs actions pour une lutte efficace contre le commerce de ces médicaments contrefaits, la mise en place, sur le

terrain, d'instruments efficaces de lutte contre le trafic ; avec des personnels formés et des dispositifs répressifs adaptés à la réalité du trafic des faux médicaments, le renforcement des capacités des personnels de santé dans la prévention et la lutte contre les faux médicaments.

L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) exhorte le gouvernement à revoir les prix des produits pharmaceutiques et à renforcer la mise à disposition de la population des médicaments génériques dans les unités de soins périphérique, des dispensaires, des centres de santé et des hôpitaux de nos villes et campagnes.

Pour une meilleure lutte, nous suggérons au gouvernement la mise en place d'une Coordination nationale pour mieux appréhender fléau.

L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) s'est engagé de son côté à s'investir dans la sensibilisation du public sur les méfaits des faux médicaments et demande aux autorités compétentes de lui apporter leur soutien.

L'Association Togolaise des Consommateurs n'a pas manqué de lancer un appel pressant à la population à cesser la consommation de ces médicaments contrefaits qui causent des dommages irréversibles de tous genres sur la santé et, chose plus grave, qui tuent.

Koudjoukalou

SOCIÉTÉ/ECONOMIE/ FNFI/APSEF:

Mme Victoire Tomégah-Dogbé était à Blitta, Notsé et Tohou pour soutenir le produit APSEF

LA MINISTRE du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Mme Victoire Sidémého Tomégah-Dogbé, a poursuivi du 5 au 7 juin, dans les préfectures de Blitta, Haho, Anié, et Est Mono, sa tournée de soutien sur le terrain au produit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF) Premier produit du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), l'APSEF vise à rendre accessibles, les services financiers aux plus démunis, par l'entremise des Institutions de micro-finances.

Cette nouvelle tournée de Mme Tomégah-Dogbé lui a donc permis de sensibiliser les populations des localités visitées et de suivre sur place, les prestations des institutions de micro finances partenaires.

Que ce soit à Blitta (première étape de ce périple), à Notsé et Tohou (deuxième étape) ou à Anié

et Elavagnon (troisième étape), elle a animé dans chacune de ces localités, un meeting de sensibilisation en présence de plusieurs milliers de femmes et autres potentiels bénéficiaires de ce programme.

Partout où elle est passée, la ministre a félicité les femmes pour leur forte mobilisation, expliquant que l'APSEF a pour finalité entre autre de contribuer à l'insertion des pauvres sur le marché de la finance inclusive, en appuyant la réalisation des activités génératrices de revenus et en développant la culture de l'épargne.

" L'APSEF n'est pas un don ni une récompense, mais un petit crédit remboursable avec un intérêt minime ", a-t-elle ajouté, demandant aux populations de ne pas se laisser leururrer par les marchands d'illusion, mais de respecter les conditions d'octroi pour en bénéficier et sortir de l'extrême précarité. Elle a en outre insisté sur la nécessité de préserver la paix sans laquelle aucun



La ministre Victoire Tomégah-Dogbé

pays ne peut se développer.

A chaque étape, la présentation de l'APSEF a été assurée par le responsable des opérations et du partenariat au FNFI, Yves Gnaba, qui a éclairé les populations afin de dissiper les rumeurs et inquiétudes colportées autour du produit.

Les différents préfets se sont réjouis de cette initiative du ministère du Développement à la Base qui vient selon eux, sauver les populations des escrocs.

La ministre et sa délégation ont également assisté à des séances de sensibilisation, et de formation sur ce produit ainsi qu'à des opérations

d'octroi de crédits, à travers des sketches présentés par les structures de micro finances partenaires du FNFI dans ces localités. Dans toutes ces localités, Mme Tomégah-Dogbé a marqué un arrêt dans les marchés où elle s'est rendue auprès des groupements pour rencontrer les femmes bénéficiaires, les écouter, recueillir leurs difficultés et les encourager à souscrire au programme APSEF.

A Blitta et à Notsé, la délégation a reçu le renfort du ministre des Sports et des Loisirs, Angèle Amouzou-Djaké. Rappelons qu'à travers le produit APSEF, des prêts de petits montants (au plus 30.000 F.CFA) sont octroyés à des couches pauvres notamment des femmes à des taux très bas (5% sans caution matérielle ni de garantie), afin de leur permettre d'avoir de peu de ressources dont elles ont besoin pour développer des activités génératrices de revenus.

Une seule condition pour bénéficier du crédit : le bénéficiaire doit seulement faire partie d'un "groupement solidaire" (4 à 6 personnes). L'Etat togolais compte accompagner avant la fin de cette année, au moins 300.000 personnes à développer leurs activités génératrices de revenus. Au total, 2 millions de togolais devraient bénéficier sur le long terme des produits liés au fonds.

Source : SAVOIRNEWS

Le CST appelle à des manifestations les 26, 27 et 28 juin à Lomé

Suite de la page 4

sions ayant achoppé notamment sur deux principaux points : la limitation du mandat présidentiel et le mode de scrutin à la présidentielle.

Pour l'opposition, le mandat présidentiel doit être limité +avec effet immédiat+. Une exigence qui n'est pas du goût des représentants du



parti au pouvoir. L'actuelle constitution ne limite pas le mandat prési-

dentiel. En plus, les représentants des principaux partis de l'opposition exigent un mode de scrutin à deux tours.

Depuis lors, les deux parties (pouvoir et opposition) s'accusent mutuellement, de +l'échec+ des discussions.

Coupe du monde Brésil 2014 : Le calendrier complet des rencontres!

La Coupe du monde 2014 se déroulera au Brésil du 12 juin au 13 juillet 2014. 32 équipes seront à la lutte durant ce mois de compétition pour conquérir le titre suprême. Le 10 Sport vous propose de retrouver ici le calendrier complet de la compétition, jour par jour, avec les horaires des matchs en heures françaises, pour organiser au mieux votre programme.

Groupe A : Brésil, Croatie, Mexique et Cameroun
Groupe B : Espagne, Pays-Bas, Chili et Australie
Groupe C : Colombie, Grèce, Côte d'Ivoire et Japon
Groupe D : Uruguay, Costa Rica, Angleterre et Italie
Groupe E : Suisse, Equateur, France et Honduras
Groupe F : Argentine, Bosnie-Herzégovine, Iran et Nigeria
Groupe G : Allemagne, Portugal, Ghana et Etats-Unis
Groupe H : Belgique, Algérie, Russie et Corée du Sud

(NB: Tous les horaires sont donnés en heure française)

Jeudi 12 juin
20h00 Cérémonie d'ouverture à Sao Paulo
22h00 Brésil - Croatie à Sao Paulo (groupe A)

Vendredi 13 juin
18h00 Mexique - Cameroun à Natal (groupe A)
21h00 Espagne - Pays-Bas à Salvador de Bahia (groupe B)
00h00 Chili - Australie à Curitiba (groupe B)

Samedi 14 juin
18h00 Colombie - Grèce à Belo Horizonte (groupe C)
21h00 Uruguay - Costa Rica à Fortaleza (groupe D)
00h00 Angleterre - Italie à Manaus (groupe D)
03h00 Côte d'Ivoire - Japon à Recife (groupe C)

Dimanche 15 juin
18h00 Suisse - Equateur à Brasilia (groupe E)
21h00 France - Honduras à Porto Alegre (groupe E)
00h00 Argentine - Bosnie-Herzégovine à Rio de Janeiro (groupe F)

Lundi 16 juin
18h00 Allemagne - Portugal à Salvador de Bahia (groupe G)
21h00 Iran - Nigeria à Curitiba (groupe F)
00h00 Ghana - Etats-Unis à Natal (groupe G)

Mardi 17 juin
18h00 Belgique - Algérie à Belo Horizonte (groupe H)
21h00 Brésil - Mexique à Fortaleza (groupe A)
00h00 Russie - Corée du Sud à Curitiba (groupe H)

Mercredi 18 juin
18h00 Australie - Pays-Bas à Porto Alegre (groupe B)
21h00 Espagne - Chili à Rio de Janeiro (groupe B)
00h00 Cameroun - Croatie à Manaus (groupe A)

Jeudi 19 juin
18h00 Colombie - Côte d'Ivoire à Brasilia (groupe C)
21h00 Uruguay - Angleterre à Sao Paulo (groupe D)
00h00 Japon - Grèce à Natal (groupe C)

Vendredi 20 juin
18h00 Italie - Costa Rica à Recife (groupe D)
21h00 Suisse - France à Salvador de Bahia (groupe E)
00h00 Honduras - Equateur à Curitiba (groupe E)

Samedi 21 juin
18h00 Argentine - Iran à Belo Horizonte (groupe F)
21h00 Allemagne - Ghana à Fortaleza (groupe G)
00h00 Nigeria - Bosnie-Herzégovine à Curitiba (groupe F)

Dimanche 22 juin
18h00 Belgique - Russie à Rio de Janeiro (groupe H)
21h00 Corée du Sud - Algérie à Porto Alegre (groupe H)
00h00 Etats-Unis - Portugal à Manaus (groupe G)

Lundi 23 juin
18h00 Australie - Espagne à Curitiba (groupe B)
18h00 Pays-Bas - Chili à Sao Paulo (groupe B)
22h00 Cameroun - Brésil à Brasilia (groupe A)
22h00 Croatie - Mexique à Recife (groupe A)

Mardi 24 juin
18h00 Costa Rica - Angleterre à Belo Horizonte (groupe D)
18h00 Italie - Uruguay à Natal (groupe D)
22h00 Japon - Colombie à Curitiba (groupe C)
22h00 Grèce - Côte d'Ivoire à Fortaleza (groupe C)

21h00 Suisse - France à Salvador de Bahia (groupe E)
00h00 Honduras - Equateur à Curitiba (groupe E)

Mercredi 25 juin
18h00 Nigeria - Argentine à Porto Alegre (groupe F)
18h00 Bosnie-Herzégovine - Iran à Salvador de Bahia (groupe F)
22h00 Honduras - Suisse à Manaus (groupe E)
22h00 Equateur - France à Rio de Janeiro (groupe E)

Jeudi 26 juin
18h00 Portugal - Ghana à Brasilia (groupe G)
18h00 Etats-Unis - Allemagne à Recife (groupe G)
22h00 Algérie - Russie à Curitiba (groupe H)
22h00 Corée du Sud - Belgique à Sao Paulo (groupe H)

Huitièmes de finale
Samedi 28 juin
18h00 1er groupe A - 2e groupe B à Belo Horizonte (match 1)
22h00 1er groupe C - 2e groupe D à Rio de Janeiro (match 2)

Dimanche 29 juin
18h00 1er groupe B - 2e groupe A à Fortaleza (match 3)
22h00 1er groupe D - 2e groupe C à Recife (match 4)

Quarts de finale
Vendredi 4 juillet
18h00 Vainqueur match 5 - vainqueur match 6 à Rio de Janeiro (match 1)
22h00 Vainqueur match 1 - vainqueur match 2 à Fortaleza (match 2)

Samedi 5 juillet
18h00 Vainqueur match 7 - vainqueur match 8 à Brasilia (match 3)
22h00 Vainqueur match 3 - vainqueur match 4 à Salvador de Bahia (match 4)

Demi-finales :
Mardi 8 juillet
22h00 Vainqueur quart 1 - vainqueur quart 2 à Belo Horizonte (match 1)
Mercredi 9 juillet
22h00 Vainqueur quart 3 - vainqueur quart 4 à Sao Paulo (match 2)

Match de classement
12 juillet 2014 (3e place)
22h00 Perdant demie 1 - perdant demie 2 à Brasilia

Finale
13 juillet 2014
21h00 Finale à Rio de Janeiro



Le trophée de la Coupe du Monde

22h00 1er groupe D - 2e groupe C à Recife (match 4)

Lundi 30 juin
18h00 1er groupe E - 2e groupe F à Brasilia (match 5)
22h00 1er groupe G - 2e groupe H à Porto Alegre (match 6)

Mardi 1er juillet
18h00 1er groupe F - 2e groupe E Sao Paulo (match 7)
22h00 1er groupe H - 2e Groupe G à Salvador de Bahia (match 8)

Quarts de finale
Vendredi 4 juillet
18h00 Vainqueur match 5 - vainqueur match 6 à Rio de Janeiro (match 1)
22h00 Vainqueur match 1 - vainqueur match 2 à Fortaleza (match 2)

Samedi 5 juillet
18h00 Vainqueur match 7 - vainqueur match 8 à Brasilia (match 3)
22h00 Vainqueur match 3 - vainqueur match 4 à Salvador de Bahia (match 4)

Demi-finales :
Mardi 8 juillet
22h00 Vainqueur quart 1 - vainqueur quart 2 à Belo Horizonte (match 1)
Mercredi 9 juillet
22h00 Vainqueur quart 3 - vainqueur quart 4 à Sao Paulo (match 2)

Match de classement
12 juillet 2014 (3e place)
22h00 Perdant demie 1 - perdant demie 2 à Brasilia

Finale
13 juillet 2014
21h00 Finale à Rio de Janeiro

Source : le10sports.com

Zozo

FIFA : SEPP BLATTER ANNONCE QU'IL VA BRIGUER UN 5È MANDAT



C'était dans l'air depuis plusieurs semaines. C'est désormais officiel. En à peine des mots volés, Sepp Blatter, président de la FIFA (Fédération internationale de football association) a annoncé ce lundi qu'il allait briguer un 5è mandat. C'était à la faveur de l'ouverture de la 36è Assemblée générale de la CAF (Confédération africaine de football) à Sao Paulo au Brésil.

"J'ai toujours le feu sacré, je suis toujours là et si vous le voulez bien vous direz oui ou non", a confié le Suisse qui fustige également le projet de limitation d'âge des prochains présidents de la FIFA: "Le projet réforme sur la limite d'âge du président, qui figure à l'ordre du jour du Congrès, est une discrimination philosophique totale". L'annonce officielle de la candidature de Blatter s'effectuera ce mardi à l'occasion du Congrès de la FIFA.

ESPAGNE MATCH DE GALA: ZIDANE RÉGALE ENCORE LORS D'UN MATCH ENTRE LÉGENDES DU REAL ET DE L'INTER



Zinedine Zidane n'a rien perdu de sa technique et de sa vista devant le but. D'ailleurs cette saison, on l'a vu à plusieurs reprises faire des petits ponts à des joueurs du Real Madrid aux entrainements, et depuis la fin des championnats, c'est lui qui régale. L'ancien numéro 10 des Bleus emmenait ce dimanche les Légendes du Real Madrid face à ceux de l'Inter Milan 2-2.

La semaine dernière, c'est au Juventus stadium pour l'UNESCO Cup. Cette fois-ci, c'est dans l'antre de Santiago Bernabeu qu'a eu lieu l'explication. C'est Zidane qui ouvre la marque pour le Real Madrid après avoir déposé un défenseur, mais derrière le néo retraite, Javier Zanetti envoie une mine dans les cages espagnoles pour rétablir la parité à la pause. Au retour des vestiaires, les Merengues reprennent l'avantage grâce à Ivan Perez avant que Choutos n'égalise.

AFRIQUE CAF LIGUE DES CHAMPIONS: PREMIER SUCCÈS POUR L'ESPÉRANCE, TOUS LES RÉSULTATS

L'Espérance de Tunis a enfin engrangé ses premiers de la saison en Ligue africaine des champions. Le club tunisien s'est imposé dimanche à domicile devant le CS Sfaxien (2-1). Pour des débuts de rêve pour le technicien français Sebastien Desabre qui a pris l'équipe après le limogeage de Ruud Krol.

Les Sang et Or peuvent dire merci à Darragi et Mhirsi qui ont répondu à l'ouverture du score de Hannachi. L'Espérance reste néanmoins dernier de son groupe avec 3 points. Déjà samedi, l'Entente Sétif a confirmé sa première place du groupe B avec son match nul 1-1 face à Al Ahli Benghazi.

Dans le groupe A, le Tout-Puissant Mazembe prend seul la tête après son succès 1-0 devant Zamalek d'Egypte. Dans l'autre rencontre, Hilal Ondurman a été tenu en échec à domicile par Vita Club (1-1).

Résultats et classements

Groupe A
Al Hilal Omdurman vs. Vita Club 1-1
Mazembe vs. Zamalek 1-0
TP Mazembe 6 pts; Vita Club 4 pts; Hilal 4 pts; Zamalek 3 pts

Groupe B
ES Sétif vs. Al Ahli Benghazi 1-1
ES Tunis vs. CS Sfaxien 2-1
ES Sétif 5 pts; Sfax 4 pts; Ahli Benghazi 4 pts; Espérance Tunis 3 pts.

Le Cameroun est arrivé au Brésil

LES LIONS indomptables du Cameroun ont atterri sain et sauf à Brasilia. La sélection africaine qui participe à la Coupe du monde est finalement arrivée au pays de Pelé après les nombreux soubresauts qu'a connus le déroulement du voyage. Et le soulagement peut se lire sur les visages.

A commencer par celui du capi-

C. Ronaldo pourrait rater le premier match du Portugal

CRISTIANO RONALDO semble plus qu'incertain pour la Coupe du Monde qui va débiter la semaine prochaine au Brésil. Et pour cause, l'attaquant du Real Madrid a quelques pépins physiques qui l'handicapent depuis plusieurs semaines.

Si l'on en croit L'Equipe, l'attaquant portugais pourrait même manquer le choc face à l'Allemagne le 16 juin puisqu'il doit désormais soigner deux blessures. La Fédération lusita-

Samuel Eto'o, la bête noire de Thiago Silva

THIAGO SILVA est un grand défenseur. Mais savez-vous ce qu'il craint le plus ? C'est de se retrouver face à face avec un certain Samuel Eto'o.

Samuel Eto'o est un véritable renard de surface. Un talent que lui reconnaît honnêtement Thiago Silva dont le pays, le Brésil, affronte le Cameroun le 23 juin prochain, lors de la dernière journée de la phase de



Les Lions Indomptables à leur descente d'avion taine Samuel Eto'o. Aussitôt arrivé,

la star des Lions indomptables a pris une pose en imitant la statue du Christ de Rio de Janeiro. " Welcome to Brazil " (bienvenu au Brésil), peut-on lire sur sa page Facebook officielle.

Les Lions vont prendre leur base à Victoria, capitale de l'Etat d'Espirito Santo.



derniers matches de préparation de son équipe.

nienne a en effet indiqué que le fer de lance du Real Madrid souffrait non seulement de douleurs musculaires à la cuisse, mais aussi d'une tendinite rotulienne au genou gauche.

Une course contre la montre semble donc avoir débuté puisque Paolo Bento, son sélectionneur, le ménage régulièrement à l'entraînement en espérant pouvoir compter sur lui le jour J. CR7 devrait d'ores et déjà être absent contre le Mexique et l'Irlande vendredi et mardi prochain pour les

poules.

Le défenseur brésilien du PSG a révélé que Samuel Eto'o était l'attaquant qu'il craignait le plus à la Coupe du monde. " Nous nous sommes rencontrés quand il jouait à l'Inter et moi à l'AC Milan, je me suis rendu compte de ses qualités. C'est un joueur expérimenté, à part, qui arrive en grande forme ", a déclaré le capitaine du Brésil, qui a déjà croisé l'attaquant de Chelsea en quart de



TOGO EXPRESS

Agence de distribution de courriers

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
 - Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
 (Tous travaux d'impression)

Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
 A coté du commissariat du 5ème arrondissement
 BP : 5022 Lomé Togo
 Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
 Fax : +228 22 26 06 02
 Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
 Email : togoexpress07@yahoo.fr



CAFRAM-TOGO

Centre Africain de Formation et de Recherche en Arts et Métiers
 Spécialiste de la Sérigraphie Industrielle
 Marquage et Impression des Supports de communication
 Prestation de service

Contacts : (+228) 90 05 84 20 / 22 37 75 74



-Sogesti informatique
 -Création de site web -Archivage-Formations-
 Oracle-Télécom- Sharepoint-Linux
www.sogesti.net Tel : 22 20 05 53

-Pour être certifié ou devenir webmaster ou développeur
www.institutwebmaster.com

-Pour trouver rapidement un emploi ou recruter rapidement
www.emploi.togo.com

-Pour trouver des appels d'offres et des marchés publics et privés
www.marchespublicstogo.com

-Liste des hôtels et auberges du Togo
www.togofourisme.com

-Tests ADN <http://easydnatogo.com/>

-Agence immobilière : Location & Vente
www.journalmaison.com

Service à la clientèle : Tel 22 20 05 53 - Cel : 91 06 88 07
 e-mail : info@sogesti.net



Vente des matériaux d'électricité,...



...de Plomberie, quincaillerie et divers. Tout pour bâtiment.

Ets ABI ELECTRICITE, c'est à Agoè Cacoavé, ancienne Pharmacie Shalom Tél: 90 90 82 88.
 Réduisez vos coûts en achetant chez ABI ÉLECTRICITÉ !